

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

1ERE SESSION EXTRAORDINAIRE POUR 2012

26 ET 27 JANVIER

N° 2012/E1/006

**REPONSE DE
PAUL GIACOBBI
PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**A LA QUESTION DE
MADAME MATTEA LACAVE
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

Ogettu : Prugettu di Scena Naziunale.

Madame la Conseillère à l'Assemblée,

La question essentielle de l'aménagement culturel de notre territoire et de la place de notre île, au sein des réseaux nationaux et internationaux a été présentée à l'Assemblée de Corse en octobre dernier dans le cadre de la feuille de route pour l'action culturelle et patrimoniale.

La Corse a vu émerger lors des vingt dernières années, sur la base d'un militantisme extraordinaire des acteurs culturels qu'il convient de saluer, des initiatives nombreuses de création de « centres culturels » dans la plupart des microrégions de notre île. La CTC a travaillé pour accompagner la structuration de ces équipes dans le cadre d'une politique d'investissement et de conventionnement importante.

En font preuve les activités au sein du Théâtre de Propriano, à l'Aghja à l'Espace Diamant d'Ajaccio, à Olmi-Cappella, à Pigna en Balagne. A cette liste s'ajouteront bientôt les quartiers sud de Bastia, le Couvent saint François et plus récemment projetées, au sein d'études en cours, la Plaine Orientale et le Cortenais. Aujourd'hui, la plupart des structures existantes bénéficient, outre de programmes d'investissement afin de garantir leur équipement, d'un soutien important de la CTC dans le cadre de conventions quadriennales de financement qui engagent les partenaires publics jusqu'en 2014 et ce, afin de conforter le fonctionnement de ces structures sur des bases pérennes et stables.

L'activité culturelle sur le territoire corse mérite aujourd'hui entrer dans une cohérence régionale, nationale et internationale. A cet égard, la création d'une « Scène Nationale de Corse » apparaît comme l'un des outils permettant de donner aux structures culturelles insulaires qui le souhaitent un appui conséquent.

Ainsi ai-je annoncé à l'occasion de la présentation de cette feuille de route pour l'action culturelle le lancement d'une mission-action auprès des acteurs culturels intéressés concernant la possibilité de faire émerger un projet de « Scène Nationale de Corse ». Le fonctionnement serait en partie déjà assuré par un réseau de structures existant sur notre territoire et s'ouvrant aux programmations d'envergures.

La ville de Bastia avec son théâtre, reconnu comme lieu emblématique et historique, s'est trouvée être un acteur particulièrement dynamique dans la constitution de ce projet. Conjointement avec le Ministère de la Culture, la CTC s'est positionnée en tant que chef de file de ce projet ambitieux. Nous avons conjointement commandé une étude pilotée par Monsieur Philippe Bachman, actuellement directeur de la Scène nationale de Chalon en Champagne, pour consulter, sur une période de trois mois qui va de novembre 2011 à janvier 2012, l'ensemble des élus et des professionnels intéressés par ce projet afin d'en définir les contours.

A ce jour, le travail de Monsieur Bachman n'étant pas encore achevé, sans en anticiper les conclusions, son enquête qui a été réalisée en toute indépendance et avec l'expertise qui le caractérisent, je peux d'ores et déjà en présenter les grandes lignes ainsi que le calendrier.

Après trois mois de mission, une restitution de cette étude est programmée avec l'ensemble des acteurs politiques culturels concernés le 9 février prochain. Une étape de préfiguration d'un an au moins suivra ces travaux.

Les principaux points traités permettront d'apporter des conclusions précédant la prochaine étape qui sera la phase de préfiguration sur les sujets suivants :

Perfectionnement de formation professionnelle,

Formation artistiques spécialisées : conservatoires/ centres culturels

Réseau pour nos artistes avec les critères de qualité

Invitations des productions nationales et internationales

Exportation de nos meilleures productions

Commandes / Résidences

Programmations complémentaires aux compagnies

Contribution à la Création d'un véritable ballet corse, et un orchestre régional

Les projections budgétaires seront contrôlées considérant d'une part, un redéploiement de ce que nous donnons déjà, et, d'autre part, l'apport de grâce à de nouveaux positionnements possibles : l'Etat, le Conseil Général de Haute Corse et la possibilité d'un lien avec la ville d'Ajaccio.

Il ne saurait y avoir de frein conceptuel aux subventionnements de la « Scène Nationale de Corse ». Cela ne nous empêcherait pas de poursuivre des subventionnements méritants tout en proposant de créer également, en complément, un subventionnement aux productions artistiques "amateurs" et des moyens pour permettre un accès plus performant à la préprofessionnalisation.

S'agissant des grandes lignes, tout le monde semble s'accorder sur la nécessité d'ancrer cette scène nationale dans un lieu justifiant des caractéristiques techniques nécessaires pour accueillir les formes les plus diverses et les plus lourdes du spectacle vivant. A cet égard, le théâtre municipal de Bastia apparaît comme un élément incontournable autant pour le symbole qu'il représente pour la Corse toute entière que pour ses capacités techniques en devenir. Toutefois, tout le monde s'accorde également à dire que la future « Scène Nationale de Corse » rayonnera nécessairement sur tout le territoire et travaillera avec les structures existantes. Nous pouvons d'ores et déjà citer quelques structures s'ajoutant à celles de Bastia, vivement intéressées par le projet : la ville d'Ajaccio mais également les communes de Pigna et de Propriano.

Il semble évident qu'un projet comme celui-ci s'enracinera nécessairement dans la position méditerranéenne de notre île. Ceci permettrait de conférer une réelle originalité à « la Scène Nationale de Corse » par rapport aux 69 scènes nationales existant sur la métropole dont peu justifient d'une réelle compétence dans le domaine de la création artistique culturelle méditerranéenne. Toutefois, il va de soi que cette dominante ne pourra pas non plus s'entendre comme une exclusivité : elle pourra inviter les meilleurs orchestres tels que ceux d'Europe, du Venezuela, de Chine ainsi que les meilleures troupes du monde entier...

S'agissant du coût de fonctionnement annuel, enfin, là encore, toutes les options sont à l'étude. On s'acheminerait vers une structure dont le budget de fonctionnement serait au moins équivalent à la moyenne des budgets de fonctionnement des scènes nationales, soit un minimum de 3 millions d'euros annuels.

Il va de soi que l'apport financier de la CTC, tout en tenant compte qu'il porte déjà en lui une partie de son subventionnement au spectacle vivant, devra être conséquent. A cela s'ajoutent les contributions importantes de la ville de Bastia et je le rappelle, du Conseil Général de Haute Corse, de l'Etat et le positionnement probable de la ville d'Ajaccio.

Je vous remercie.